

14400
Tél: 02.31.21.96.43

Compte Rendu Succinct
du **CONSEIL MUNICIPAL** du vendredi 26 mai 2023
Ouverture séance : 20h10

Approbation à l'unanimité du conseil municipal du 24 mars 2023.

Pouvoir : Mme Taillebosq à Mr Bonneau / Absents : Mrs Viard, Olive, Malherbe

Ordre du jour :

- I°/ Déontologie des élus
- II°/ Administratif RH, ligne de gestion
- III° / Participation citoyenne
- IV°/ Point financier Communal
- V°/ Travaux (SDEC, voiries...)
- VI°/ Déclinaison de l'Intercommunalité et syndicats (Collectéa, SEROC, Ter'Bessin...)
- IV°/ Questions diverses (animations...) et tour de table

L'an deux mil vingt trois, le vendredi 26 mai, vingt heures et dix minutes, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Monceaux en Bessin se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Gilles ISABELLE.

Secrétaire de séance : Mme LEBARBEY Mylène

I. / Déontologie des élus

Le conseil municipal décide de nommer le Centre de gestion du Calvados CDG14.

↳ **Voté à l'unanimité**

II. / Administratif RH, ligne de gestion

Le conseil municipal approuve le document proposé « Ligne de gestion ».

↳ **Approuvé à l'unanimité**

III. / Participation citoyenne

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal approuve le projet de chartre citoyenne avec la (sous) Préfecture de Calvados et la Gendarmerie de Bayeux pour une durée de deux ans renouvelables. Ce document à aviser par les entités ci-dessus rentrera en vigueur dès la signature de l'ensemble des partenaires. A cet effet, le conseil municipal autorise aussi le Maire à signer ledit protocole et documents se rapportant à cette affaire.

Une information (habitants / adhérent citoyen) et une signalétique sera mis en place à l'issue de cette démarche citoyenne.

↳ **Approuvé à l'unanimité**

IV. / Point financier Communal

M. le Maire présente le point financier du budget communal concernant l'exercice 2023, qui peut se résumer ainsi :

<u>FONCTIONNEMENT</u> :	BUDGET PRIMITIF DE 496 624,14 €
Dépenses :	- 71 057, 65 €
Recettes :	+ 55 439,87 €
Résultat au 17/05/23	-15 617,78 €

<u>INVESTISSEMENT</u> :	BUDGET PRIMITIF DE 66 130,00 €
Dépenses :	- 1 886,57 €
Recettes :	+ 16 258,06 €
Résultat au 17/05/23	+ 14 371,49 €

Information Taxe d'aménagement

L'exactitude et l'exhaustivité des remontées faites par les communes au Service Instructeur sont primordiales pour le calcul des taxes foncières et d'urbanisme. Les taxes étant éligibles à 90 jours, il est important de rappeler et de veiller à ce que le pétitionnaire réalise ses déclarations sur le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) à la fin de ses travaux.

Schéma directeur cyclable

12 communes, dont Monceaux en Bessin ont donné leur accord de principe pour la participation à cette étude, les itinéraires que la commune souhaite étudier représentent 3 200 ml, et le reste à charge serait de 720 € HT.

V. / Travaux

Réfection voiries communales : Deux offres (RVB / Moulin) sont parvenues en mairie, le devis de l'entreprise MOULIN est retenue.

↳ Approbation à l'unanimité du devis présenté

SDEC / EP

Après débat, le conseil attend des informations complémentaires sur le renouvellement de foyers de plus de 30 ans à La Monnerie par le SDEC. (précision sur le contenu des travaux).

Classement logement

Le conseil décide de réaliser un bilan énergétique du logement communal.

Maitrise d'œuvre RD6a

Il est décidé de lancer une consultation sur la maitrise d'œuvre exécution des travaux d'aménagement du RD6a. Le Conseil Général en sera avisé pour avis.

VI. / Déclinaison de l'Intercommunalité et syndicats

Intercommunalité

Le Maire présente la délibération Intercommunautaire du 6 avril 2023 relative à la modification des statuts de Bayeux Intercom.

↳ Approuvé à l'unanimité

PLUI de Bayeux Intercom

Adoption de la modification du PLUi n°3, modif droit commun PLH Bayeux Intercom (délib intercom n°3 et 16 du conseilintercom du 25 06 2023)

↳ Approuvé à l'unanimité

Marché public

Il est proposé à la commune de mutualiser les coûts concernant les contrôles règlementaires des aires de jeux et équipements sportifs via un marché à l'échelle intercommunautaire. Après débat, le conseil approuve cette initiative qui engendra une économie financière.

↳ Approuvé à l'unanimité

Administration Générale – Rapport d'activité des services 2022

Le conseil prend acte du rapport et l'approuve à l'unanimité.

V. / Questions diverses et tour de table

Présentation du rapport de l'activité de l'état

Le conseil prend acte du rapport

Animations

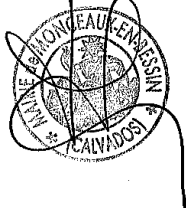
- **Noël** : le conseil décide de renouveler le contrat pour l'installation des décorations de fin d'année.
- **Fête des voisins** : Le conseil décide de retenir l'animation musicale avec « Les Saltimbrés ».

Tour de table

- **Salle des fêtes** : diverses détériorations ont été remarquées (plaque/lampe/coffret gaz cassés)
- **Rue des Violettes** : haie imposante et gênante pour les voitures au niveau du stop.
- **RD6a/rue des primevères** : herbes hautes et gênantes pour la circulation => demande à JMC

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits: le 26/05/2023, 22h40

Le Maire,
Gilles ISABELLE



CR Succinct